



Responsabilité des Dirigeants

MS  **Amlin**

Les chefs d'entreprise prennent tous les jours des décisions susceptibles d'engager leur responsabilité civile personnelle et exposent ainsi leur patrimoine privé. Devant des mises en cause de plus en plus fréquentes, l'assurance responsabilité des Dirigeants protège les dirigeants face aux risques liés à leur fonction. En souscrivant cette garantie, l'entreprise, face à des risques croissants dans une conjoncture économique dégradée et un cadre réglementaire de plus en plus exigeant offre un cadre sécurisé à ses collaborateurs amenés à occuper un poste de direction. Fort de cette confiance, les dirigeants peuvent ainsi remplir sereinement leur mandat et prendre des décisions pour développer au mieux leur entreprise.

Chez MS Amlin, nous élargissons notre offre responsabilité civile avec une solution Responsabilité des dirigeants adaptée aux PME / PMI et aux ETI, ainsi que d'une manière générale à l'ensemble de nos assurés.

Capacités :

Première ligne : 10 M€

Excess : 25 M€

Nos atouts

- **Produit clair**
avec des interlocuteurs dédiés
- **Autonomie de décision locale** en souscription et en indemnisation
- **Protection sur-mesure**
avec des garanties adaptées aux besoins de l'entreprise
- **Couverture des filiales**
Un contrat unique pour couvrir l'ensemble des dirigeants de droit et de fait y compris des filiales
- **Capacité d'émettre des polices locales**
à l'international grâce à notre adhésion au réseau I.N.I
- **Assistance juridique professionnelle**
Un accompagnement pour prévenir la naissance d'un litige et éviter les mises en cause de responsabilité.



Notre Offre

Cibles

Notre solution Responsabilité des Dirigeants s'adresse à toutes les PME / PMI, ETI et Grandes entreprises :

- En première ligne : PME / PMI, ETI réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2,5 Mds€
- En Excess : les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 Mds€

Garanties générales

- Frais de défense civile et pénale
- Dommages et intérêts dans une condamnation civile
- Réclamations liées à l'emploi
- Réclamations liées à l'atteinte à l'environnement
- Extension pour les dirigeants des entités extérieures

Garanties additionnelle

- Faute non séparable des fonctions
- Personne morale administrateur
- Fond de prévention des entreprises en difficulté financière
- Frais d'urgence
- Frais d'enquête

Étude de risque

L'étude du risque s'effectue sur la base de notre questionnaire d'assurance dédié (téléchargeable sur notre site) complété selon les activités exercées et/ou sur note de présentation reprenant les éléments indispensables à l'étude.

Pourquoi choisir MS Amlin

Proximité

- Nos partenaires sont en contact direct avec un souscripteur identifié.
- Notre structure à taille humaine et notre autonomie locale nous permettent des prises de décisions rapides.
- Nous développons un partenariat dynamique et pérenne, basé sur l'écoute, la confiance et notre présence en régions.

Expertise

- Nos souscripteurs sont expérimentés et spécialisés dans leurs domaines, avec plus de 10 ans d'expérience en moyenne.
- Nos équipes sont régulièrement formées aux dernières tendances de risques et aux nouvelles réglementations.
- Passionnées par leur métier, nos collaborateurs font preuve d'un niveau d'exigence et d'engagement très élevés.

Sur-mesure

- Nous développons une approche personnalisée pour garantir un niveau de protection adapté à chaque entreprise.
- Les analyses de risques sont effectuées au cas par cas.
- Notre service ingénierie-prévention adapte son offre de prévention au profil des entreprises assurées.

Pour toutes informations, veuillez contacter :



Danilo Saitta

Responsable département Lignes Financières

+ 33(0)1 44 70 57 41
+33 (0)6 73 45 75 22
danilo.saitta@msamlin.com

MS Amlin

Succursale France
58 bis rue La Boétie 75008 Paris
+33 (0)1 44 70 71 00

www.msamlin.com/france